



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

CONSIDÉRANT le décret #177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret #1113-2020 du 28 octobre 2020 qui prolonge à nouveau cet état d'urgence pour une période additionnelle de 8 jours, soit jusqu'au 4 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que si, lors d'une réunion, d'une séance ou d'une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689 2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle se trouve en zone rouge et qu'il est interdit de tenir des séances publiques;

Avis est par la présente donné par la soussignée, madame Valérie Fiset, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

- La séance ordinaire de ce lundi 2 novembre 2020 à 20 heures sera tenue à la salle du conseil, sise au 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, local 213 ;
- La séance sera tenue à huis clos ;
- Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour jusqu'à 16 heures le lundi 2 novembre 2020, à l'adresse courriel suivante : [ste-thecle@regionmekinac.com](mailto:ste-thecle@regionmekinac.com) pour être portée à l'attention du conseil durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants la séance.
- Un enregistrement audio sera produit et sera disponible sur le site Internet municipal [www.ste-thecle.qc.ca](http://www.ste-thecle.qc.ca) dans les jours suivants la tenue de la séance.

Donné à Sainte-Thècle, ce 29<sup>e</sup> jour d'octobre 2020.

Valérie Fiset, CPA, CGA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



# MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du mois d'octobre 2020
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Nomination du maire suppléant
8. A) Résultat de la consultation écrite pour le projet de règlement 378-2020 :  
Règlement modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les abris d'auto temporaires  
B) Adoption du deuxième projet de règlement 378-2020 : Règlement modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les abris d'auto temporaires
9. Nomination des représentants officiels 2020-2021 pour la bibliothèque municipale
10. Mandat à la Corporation de Transport Adapté de Mékinac et adhésion pour l'année 2021
11. Demande d'appui pour une résolution demandant au Ministère des Transports du Québec de réduire à 30 km/h la vitesse sur la rue Saint-Jacques (route 153) entre la rue Notre-Dame et Lacordaire
12. Demande d'aide financière :
  - A) École secondaire Paul-Le Jeune/album de finissants
  - B) Moisson Mauricie/service d'aide alimentaire
  - C) Fondation du Foyer de Sainte-Thècle
  - D) CAMPagne/démarrage d'entreprise
13. Fixer la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et le programme d'immobilisations 2021-2022-2023
14. A) Demande de dérogation de 9003-3390 Québec Inc pour l'obtention d'un permis de coupe sur les lots 4 758 031 et 4 758 193  
B) Demande de dérogation de 9003-3390 Québec Inc. pour une éclaircie de plantation sur les lots 4 757 595, 4 758 191, 4 758 031 et 4 758 193

15. Questions de l'assistance

16. Affaires nouvelles :

- A) \_\_\_\_\_
- B) \_\_\_\_\_
- C) \_\_\_\_\_

17. Levée ou ajournement de la séance